

## CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 17 AOUT 2007

**Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre suppléant, Dr. Ahmed Rashid Beebeejaun, et a, entre autres:-**

1. pris note que selon le dernier bulletin des statistiques, environ 77 225 touristes ont visité Maurice pendant le mois de juillet 2007 par rapport à 65 540 en juillet 2006, ce qui représente une croissance de 17,8 %. Les arrivées touristiques pour les sept premiers mois de l'année 2007 ont atteint 509 338 représentant ainsi un nombre additionnel de 83 661 touristes par rapport à la période correspondante en 2006.

Les principaux marchés touristiques ont enregistré les taux de croissance suivants:

Réunion (+ 17,6 %)	Afrique du Sud (+16,1 %)
France (+49,2 %)	Allemagne (+10,5 %)
CEI (+41,1 %)	Suède (+20,0 %)
Belgique (+11,4 %)	Espagne (+10,6 %)
Suisse (+9,9 %)	Italie (+0,5 %)
Chine (+52,7 %)	Inde (+22, 6 %)
Australie (+9,0 %)	

2. pris note des retombées des pourparlers sur les services aériens bilatéraux avec les autorités aéronautiques du Kenya et celles de la Fédération de Russie et de la signature d'un protocole d'accord avec chacun des deux organismes.

Le protocole d'accord prévoit, entre autres:

(a) Pour le Kenya

- (i) Un régime reposant sur une multidésignation aérienne au lieu d'un régime à désignation unique;
- (ii) Une augmentation du nombre des fréquences hebdomadaires pour chacune des deux parties passant de deux à quatre vols avec n'importe quel type d'avion;
- (iii) Le remplacement de l'itinéraire existant par un itinéraire flexible prévoyant deux points d'accès au Kenya, pour tout autre point intermédiaire et tout autre point au-delà;
- (iv) L'exercice de droits de 5<sup>ème</sup> liberté par les deux pays sur les points intermédiaires suivants: Dar-es-Salaam, Antananarivo, les Seychelles, Moroni et Lilongwe; et
- (v) Des arrangements pour le partage de code avec toute compagnie aérienne de pays tiers.

- (vi) Aucune restriction sur la fréquence et la capacité pour tous les services cargo dans l'exercice des troisième et quatrième libertés.
- (b) Pour la Fédération de Russie
  - (i) L'application du principe de la multidésignation des lignes aériennes pour chaque partie;
  - (ii) L'opération des trois fréquences hebdomadaires avec tout type d'avion par chaque ligne aérienne désignée par chacune des deux parties;
  - (iii) L'opération du nouvel itinéraire qui fait provision pour tout autre point d'accès, intermédiaire et au-delà, par des lignes aériennes désignées de chaque pays; et
  - (iv) Que chaque pays prenne des dispositions auprès d'une compagnie aérienne de l'autre pays, y compris une compagnie d'un pays tiers, pour assurer le marketing sur les plans commercial et coopératif.
- 3. pris note qu'un comité consultatif a été institué sous la présidence de M. Kris Seeboo, président de la *Tourism Village Company* et Directeur général de Beachcomber. Cela afin de conseiller et d'aider le ministère du Tourisme, des Loisirs et des Communications extérieures dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des politiques appropriées en matière touristique pour assurer un développement durable de l'industrie en particulier conformément à la vision d'attirer deux millions de touristes d'ici 2015. Le comité consultatif, qui comprendra des personnes ayant une riche expérience dans le tourisme et des domaines connexes, fournira des conseils de nature objective, impartiale et professionnelle sur le développement du produit touristique, la promotion de la destination et le marketing et sur tout autre sujet relatif au tourisme. Tous les membres du comité travailleront sur une base volontaire et non rémunérée.
- 4. pris note de la tenue à Maurice, du 17 au 21 septembre 2007, d'une conférence juridique ayant pour thème: Une nouvelle approche de la pratique juridique.

Cette conférence est organisée dans le contexte de la réforme générale judiciaire et de la profession légale à Maurice, et en vue d'insuffler de nouvelles perspectives dans la pratique juridique et de faire une analyse comparative des développements récents qui sont en cours dans les juridictions étrangères développées, en particulier au Royaume-Uni. Les objectifs de la conférence sont de rehausser les normes dans toute la profession et de contribuer à la mise en œuvre de la politique du gouvernement d'ouvrir la profession juridique aux firmes étrangères à travers des services de qualité venant de la contrepartie locale.

D'éminents juges et avocats de l'Angleterre, membres de l'Honorable société de *Middle Temple*, de même que des juges et magistrats locaux, les fonctionnaires du *State Law Office* et les avocats travaillant à leur compte participeront à cette conférence.

5. pris acte de l'état du projet de construction d'un pont à Macondé et a noté que le projet fait actuellement l'objet d'une évaluation par le consultant pour être soumis au *Central Tender Board*.
6. pris note de la mission de l'*Attorney-General* et ministre de la Justice et des Droits humains au Lesotho et en Zambie où il a participé à la Réunion des ministres de la Justice et des *Attorneys-General* de la SADC.

La Réunion au Lesotho a pris en considération, entre autres, des projets de protocoles/déclarations sur les thèmes suivants:

- (a) le genre et le développement;
- (b) la science, la technologie et l'innovation;
- (c) les liens entre l'Union africaine et les Communautés économiques régionales;
- (d) le commerce des services; et
- (e) l'assistance en matière fiscale.

La Réunion en Zambie a finalisé les protocoles d'accord à être soumis au Sommet de la SADC qui se tient actuellement dans ce pays:

- (a) un protocole d'accord sur le nouveau quartier général de la SADC; et
- (b) un protocole d'accord entre les Etats membres sur l'établissement d'une *SADC Standby Brigade*.

7. pris note que le ministère de l'Education et des Ressources humaines propose de transférer les élèves et le personnel de l'Ecole du Gouvernement de Chitrakoot pour leur propre sécurité, cela suite aux conclusions de l'étude géotechnique récemment entreprise dans la région de Chitrakoot selon lesquelles aucune construction ne doit y être effectuée. Le ministre de l'Education et des Ressources humaines rencontrera prochainement tous ceux concernés par cette décision.
8. pris note de la mission du ministre de l'Education et des Ressources humaines les 9 et 10 août 2007 en Afrique du Sud où il a participé à la 3e Conférence de l'Union africaine des Ministres de l'Education.

La Conférence a permis aux participants de mesurer les progrès et d'aller de l'avant pour le contrôle et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action sur l'éducation. Une déclaration, connue comme la déclaration de Johannesburg des ministres de l'Éducation de l'Union africaine, a été adoptée. Les principales recommandations de cette déclaration soulignent la nécessité, entre autres, de:

- (a) renforcer l'engagement politique au Plan d'action de la Deuxième Décennie de l'Éducation pour l'Afrique à travers son intégration dans les programmes nationaux;
- (b) consolider le rôle des communautés économiques régionales dans la mise en œuvre et le contrôle du progrès du Plan d'action; et
- (c) reconnaître l'importance de l'enseignement supérieur pour le développement national et régional, de même que le soutien à l'Éducation primaire et secondaire.

En marge de cette conférence, le ministre de l'Éducation et des Ressources humaines a eu des discussions bilatérales avec:

- (i) M. Bernard Shamlaye, ministre de l'Éducation des Seychelles sur la possibilité pour les enseignants des écoles secondaires de même que ceux de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) de travailler aux Seychelles;
  - (ii) Mme Géraldine Namirembe Bitamazire, ministre de l'Éducation de l'Ouganda, pour reprendre les discussions au niveau technique concernant le développement d'une stratégie pour Maurice afin de rendre les matières scientifiques obligatoires jusqu'à la Form V car dans ce domaine, l'Ouganda s'est révélé un modèle de bonne pratique en Afrique; et
  - (iii) M. Adama Samassekou, président de l'Académie africaine des langues, sur la possibilité de développer une collaboration avec la mise sur pied prochaine de l'Institut des Langues à Maurice.
9. pris note que conformément aux dispositions du *National Trust Fund for Community Health (Repeal) Act*, le *Board of Trustees* a été reconstitué sous la présidence de M. J. D. Phokeer, chef de cabinet au ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie, pour la soumission d'un rapport et un bilan financier, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 septembre 2007.

10. pris note de la reconstitution des conseils d'administration suivants:

- (a) le *Small Enterprises and Handicraft Development Authority Board*, qui sera présidé par Mlle I. Pochun; et
- (b) le *Statutory Bodies Family Protection Fund Board*, qui sera présidé par le Chef de cabinet au ministère des Administrations régionales.

*17 août 2007*

*Government Information Service  
Prime Minister's Office  
Port Louis*